Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 octobre 2026

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. BERGER Laurent ; M. HIRTZ Thiébaut ; Mme SCHMIT Christelle ; Mme WOLFF Elsa ; Mme SINDT Valentine
Absent excusé : M. MARCELLI Noa
Présents par procuration : Mme BERNARD Adeline donne procuration à M. BERGER Laurent
M. COSYN Yves donne procuration à M. HOCHARD Guy
M. LINSTER Nicolas donne procuration à Mme FILET Corinne

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération N° 8 lors de la séance du 20 mars 2026, il a accepté :

Le devis D202609055 d'un montant de 1 116.35 € HT soit 1 227.99 € TTC pour remplacer le chauffe-eau de l'appartement F 5 situé 1 « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 octobre 2026
Le Maire, Guy HOCHARD

MAIRIE DE KERLING LES SIERCK
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20261020-0220102026-DE
Date de télétransmission : 22/10/2026
Date de réception préfecture : 22/10/2026